

## COMITE DE PILOTAGE

### TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES DE FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

28 avril 2015

Etaient présents :

Pour la mairie : Mme Ravey, 1ere adjointe, Mme Cardot, conseillère municipale

Pour les parents d'élèves : Mme Michel

Pour les intervenants : Mme Perrot, Mme Guelorget, Mme Claude, Mme Cid Y Gonzalez, Mme Coutret, Mme Della Ricca, Mme Spanagel, Mme Abel, Mme Legrand, M.Pierrat et M.Beiriger

Et Mme Dubois Coordinatrice des TAP.

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

#### 1- Retours sur l'année scolaire passée / proposition(s) de modification :

L'ensemble des retours sont positifs de la part des enfants, des parents comme des intervenants. Le déroulé du temps d'activité pour les maternelles reste cependant un sujet en construction.

La très grande majorité des intervenants se portent volontaires pour reprendre des activités à la rentrée prochaine et quelques nouveaux viendront remplacer ceux qui doivent nous quitter.

Actuellement, les intentions recueillies pour l'année prochaine assurent l'intégralité des activités pour l'ensemble des groupes soit 144 animations de 6 semaines (12 groupes x 2 jours x 6 cycles). Etant donné que le budget réel ne dépasse pas celui qui avait été estimé, nous envisageons cette rentrée avec sérénité.

#### 2- Organisation des cycles :

La Communauté de Communes Moselle Madon nous propose de nous exprimer sur les préférences d'organisation :

- 6 cycles de 6 semaines
- De vacances à vacances avec 2 cycles en fin d'année

A l'unanimité, le choix est de conserver 6 x 6 semaines car cette organisation permet :

- une plus grande équité entre les groupes
- une facilité de préparation des cycles pour les intervenants
- une durée bien supportée par les enfants qui n'ont pas un intérêt intense pour une activité
- les tableaux de présences mis en place permettent de se repérer dans le cycle et pallient au fait que les changements arrivent en dehors de repères marquants (vacances)

Toutefois, en fonction du choix du territoire, nous serons amenés à nous réinterroger sur l'organisation, notamment si la CCMM choisi l'autre fonctionnement ; il faudra en ce cas savoir quel est notre priorité.

Compte tenu que l'organisation expérimentée cette année semble être satisfaisante et que le dispositif ne rencontre pas de difficultés majeures, nous proposons d'assouplir les contraintes d'inscription pour les familles. En effet, seuls 2 choix s'offraient aux familles : participer à tout ou participer à rien.

Bien qu'une organisation efficiente des TAP ne permette pas beaucoup de souplesse, nous proposons cette année que les enfants puissent être inscrits soit tous les mardis, soit tous les jeudis ou encore pour les deux jours. Les familles devront choisir dès l'inscription et cela restera valable pour l'ensemble de l'année scolaire.

### 3- Formation des intervenants :

La commune de Flavigny propose de financer une formation aux premiers secours (PSC1) aux intervenants volontaires. Une organisation sur une journée complète, un samedi, semble faire l'objet d'un consensus auprès des intervenants, qui viendront bénévolement. La commune doit contacter les formateurs pour organiser 1 ou 2 session(s). Des places pourraient être proposées à d'autres personnes des associations du village voire aux assistantes maternelles, en fonction des disponibilités.